

## CCAS - accompagnement administratif et juridique

Conscient des difficultés que chacun peut rencontrer à remplir des dossiers administratifs ou bien à trouver une réponse à une question d'ordre juridique, le CCAS de Gevrey-Chambertin vous propose une aide à travers l'association **Nouvelles Voies** (dossiers d'impôt, tutelle, surendettement, amendes, expulsion, retraite, divorce, adoption, regroupement familial...).

Ouvert à tous les Gevriens, ce service, entièrement gratuit, propose un **accompagnement social technique, administratif et juridique complet** : constitution et suivi de dossiers, analyse de problèmes à caractère juridique, consultation d'avocats et d'experts, traitement global et personnalisé des problématiques et de la situation.

**Permanences « Nouvelles Voies » :**  
Rendez-vous obligatoire.

**2 vendredis/mois**

**Permanences avril :**

**vendredis 14 et 28 avril de 14 h à 17 h**

**sur RDV** en mairie par courriel : [ccas@gevreychambertin.fr](mailto:ccas@gevreychambertin.fr) ou par tél au 03 80 34 04 60.



**NOUVELLES VOIES**  
service accompagnement  
administratif et juridique

**BESOIN  
D'UN ACCOMPAGNEMENT**  
administratif ou juridique ?



# Le Zapping

Avril 2017



## Inscriptions scolaires

Pour la rentrée de septembre 2017, les inscriptions scolaires s'effectueront au secrétariat de mairie

**du mardi 18 avril 2017  
au vendredi 12 mai 2017.**

Sont concernés les enfants :

- qui entrent en 1<sup>ère</sup> année de maternelle (nés en 2014),
- nouvellement domiciliés à Gevrey-Chambertin, quel que soit leur niveau.

**Les dossiers d'inscription seront disponibles à compter du lundi 10 avril 2017 :**

- sur le site internet de la commune : [www.ville-gevrey-chambertin.fr](http://www.ville-gevrey-chambertin.fr)
- au secrétariat de mairie.

Aucune démarche n'est à effectuer pour les enfants actuellement scolarisés.



## Inscriptions en CP

Dans le cadre de la simplification des démarches relatives aux inscriptions scolaires, un imprimé sera transmis aux parents des élèves de grande section par l'intermédiaire de l'école, avant les vacances de printemps. Celui-ci devra être vérifié, signé, puis retourné **au plus tard le 12 mai** au secrétariat de mairie.

## Dérogations de secteur

C'est une procédure exceptionnelle, faisant l'objet d'un examen en commission, qui concerne les familles souhaitant inscrire leur enfant :

- au groupe scolaire Roupnel, et ne résidant pas sur la commune de Gevrey.
- dans une école extérieure à la commune, et résidant à Gevrey-Chambertin.

Les dossiers feront l'objet d'un examen par les services intercommunaux compétents.

**Vous recevrez la décision de la commission début juin.**

Les imprimés de demande de dérogation de secteur sont disponibles à compter du **lundi 3 avril 2017** :

- au secrétariat de la communauté de communes
- **Sur internet** : [www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com](http://www.ccgevrey-chambertin-et-nuits-saint-georges.com)

Ils devront être déposés **avant le 12 mai** auprès de la communauté de communes de Gevrey-Chambertin et de Nuits-Saint-Georges.

Notez dans vos agendas...

**HARMONIE DE GEVREY-CHAMBERTIN**  
DIRECTION FREDERIC BUISSON

ET LA PARTICIPATION DE  
L'ORCHESTRE JUNIOR DE L'ECOLE DE MUSIQUE DE GEVREY-CHAMBERTIN  
SOUS LA DIRECTION DE LAURENT OLIVIER

**CONCERT**  
VENDREDI **14 AVRIL 20H30**

**GYMNASSE DU COLLÈGE  
LA CHAMPAGNE - BROCHON**

**VOYAGE EN TERRES ANGLAIS-SAXONNES**

ENTRÉE GRATUITE

**LES SAPEURS POMPIERS  
DE GEVREY CHAMBERTIN  
RECRUTENT.**

En 2017 .....Devenez sapeur-pompier volontaire.

**Pourquoi pas vous?**  
Vous avez plus de 17ans  
et vous souhaitez vous  
investir dans une action  
citoyenne et solidaire.

**Rejoignez-nous!**

Contact et renseignements:  
Le chef de centre:  
Lieutenant Laurent CRETE  
06 70 48 11 35  
lncrete.cisgevrey@gmail.com

Centre d'incendie et de secours  
2 rue Tamisot  
21220 GEVREY CHAMBERTIN

Si vous souhaitez faire paraître vos informations dans le zapping, merci de faire parvenir votre article **avant le 15 de chaque mois en mairie.**

Tél : 03 80 34 30 35 - Fax : 03 80 34 17 00 - courriel : [mairie@gevreychambertin.fr](mailto:mairie@gevreychambertin.fr)

Site Internet : [www.ville-gevrey-chambertin.fr](http://www.ville-gevrey-chambertin.fr)



## Elections

**PRÉSIDENTIELLE**  
Premier tour : dimanche 23 avril 2017  
Deuxième tour : dimanche 7 mai 2017



### Bureaux de vote

- n°1 : salle des climats de Bourgogne - 2 rue Souvert
- n°2 } centre Nelson Mandela - rue des Artisans
- n°3 }

Horaires d'ouverture des bureaux de vote : de 8 heures à **19 heures**.

### Cartes électorales

Dans le cadre de la refonte électorale, les nouvelles cartes électorales ont été envoyées à tous les électeurs de Gevrey-Chambertin courant mars. **Les personnes n'ayant toujours rien reçu à ce jour** sont priées de contacter la Mairie dans les meilleurs délais et en tout état de cause **avant le 15 avril**.

En effet, si vous avez déménagé et que votre nouvelle adresse ne correspond plus à votre inscription électorale, il est possible que votre carte ait été retournée en mairie, ou que vous soyez radiés.

**A savoir** : Les cartes électorales des électeurs européens seront envoyées entre le 19 et le 30 juin 2017, ces derniers n'étant pas admis à participer aux élections présidentielle et législatives.

### Vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent lors d'une élection, de se faire représenter par un électeur inscrit **dans la même commune que lui** (même si ce dernier ne vote pas dans le même bureau de vote). La demande s'effectue à la gendarmerie, à l'hôtel de Police ou au Tribunal d'Instance (\*).

Le **mandant** (personne qui ne pourra pas aller voter) devra se présenter en personne muni de sa carte nationale d'identité, son passeport ou son permis de conduire et compléter un formulaire où seront précisées les informations sur le **mandataire** (électeur qui vote à sa place).

**Attention : une seule procuration par personne !**

(\* ) Vous pouvez préparer cette demande, en remplissant en ligne et en imprimant le formulaire cerfa n°1495\*01 que vous présenterez ensuite dans l'un des établissements habilités pour son enregistrement.

Plus de détails sur le site de la commune : [www.ville-gevrey-chambertin.fr](http://www.ville-gevrey-chambertin.fr) ou [service-public.com](http://service-public.com)

### RAPPEL

La présentation d'une pièce d'identité\* avec photographie est **obligatoire** pour pouvoir voter

\* carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, permis de chasse...

### Notez dans votre agenda



#### LÉGISLATIVES

premier tour : dimanche 11 juin 2017  
deuxième tour : dimanche 18 juin 2017

## Carte nationale d'identité : nouvelles modalités de délivrance

À compter du 22 mars 2017, les nouvelles cartes d'identité sont biométriques.



### Une démarche simplifiée et totalement sécurisée

Pour plus d'efficacité, de simplicité et d'accessibilité dans les démarches administratives, la demande de carte nationale d'identité évolue et se simplifie **dès le 22 mars 2017**. Elles sont effectuées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques, pour une instruction totalement sécurisée, dématérialisée et avec des délais réduits. Ces nouvelles dispositions permettent de sécuriser la carte nationale d'identité, **un titre valable 15 ans et qui reste gratuit**, sauf en cas de perte ou de vol. La procédure d'authentification par les empreintes permet de lutter contre la fraude documentaire et à l'identité, de garantir l'authenticité des titres ainsi qu'un renouvellement rapide et simplifié.

### Une démarche possible dans toutes les communes dotées d'un dispositif de recueil

A partir du 22 mars 2017, vous pouvez effectuer vos démarches pour la carte nationale d'identité (CNI) dans n'importe quelle commune équipée d'un dispositif de recueil (DR) d'empreintes digitales et non plus obligatoirement dans votre seule commune de résidence.

### Les 20 communes équipées en Côte d'Or :

Amay-le-Duc, Auxonne, Baigneux-les-Juifs, Beaune, Châtillon s/Seine, Chenôve, Chevigny-St Sauveur, Dijon (mairie centrale et mairies de quartier), Fontaine-les-Dijon, Is-s/Tille, Liernais, Mirebeau s/ Bèze, Montbard, Quetigny, Nuits-St-Georges, St-Seine-l'Abbaye, Semur-en-Auxois, Seurre, Sombornon, Tantal.

### Un nouveau service : la pré-demande en ligne

Vous pouvez également effectuer une pré-demande de carte nationale d'identité en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr). Dans ce cas, vous n'aurez pas à renseigner de formulaire papier au guichet de votre mairie. Ce dispositif concerne aussi bien les premières demandes de cartes d'identité que les renouvellements, même dans les cas de perte ou de vol du titre. **Cette pré-demande en ligne est facultative** : il vous est possible de réaliser l'intégralité de votre demande de carte d'identité en vous rendant dans une des mairies ci-dessus qui vous accompagnera dans votre démarche. Vous devrez alors compléter le formulaire papier.

**Attention** : la pré-demande de carte d'identité ne vous dispense pas de vous rendre **en personne** au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt de votre dossier.

## Souvenir de la déportation

Dimanche 30 avril à 11 heures 30

La commune organise une cérémonie commémorative suivie d'un apéritif salle des Climats de Bourgogne

→ monument aux morts

## Nouveau à Gevrey

### Santé

Suite au départ de madame Charlene LOGEROT, madame Elodie POMÉ s'installe au 25 avenue de la Gare en tant que masseur-kinésithérapeute. Vous pouvez prendre RDV au 03 80 34 36 84.

### Service

Pour du repassage au panier ou du ménage à domicile, contactez Julie au 06 24 98 12 07. (règlement CESH accepté)



## Déchèterie Brochon

Horaires d'été à compter du 15 avril

Lundi - vendredi : 13h30-18h30

Mercredi - samedi : 8h30-12h00 / 13h30-18h30

**Fermée le mardi et le jeudi**

## Collecte des encombrants

lundi 10 avril 2017

Vous pouvez déposer devant chez vous la veille au soir : vieux mobiliers, matelas, déchets caves et greniers...

## Collecte de sang

Jeudi 6 avril de 15h30 à 19h

LE DON DE SANG, UN GESTE SÛR.

→ espace Chambertin

→ renseignements au 03 80 62 85 65